

# Brexit : enlissement ou porte de sortie ?



Par Michel Ferron, président de la Maison de l'Europe en Mayenne.

À un peu plus d'un an de la date de sortie effective du Royaume-Uni, les multiples contentieux sont loin d'être dissipés, confirmant l'étroite imbrication des conséquences du référendum de juin 2016 dans les aléas de la politique intérieure de la Grande-Bretagne.

Dès le départ, la campagne autour du projet de scission a été marquée par une colossale ambiguïté, mêlant ses enjeux avec la reconquête d'un leadership au sein du Parti conservateur. Ainsi, la gouvernance décidée de Theresa May fait le lit d'une crise institutionnelle, source de cacophonie et de paralysie.

L'actuelle locataire du 10, Downing Street donne l'impression de ne pouvoir garder le cap qu'au prix de contorsions de plus en plus acroba-

tiques, qui fragilisent son autorité de chef de gouvernement, déjà mise à mal depuis la perte d'une majorité absolue aux dernières élections législatives.

De fortes dissensions persistent au sein du parti Tory avec Boris Johnson partisan résolu d'un Brexit intransigeant, tandis que le Labour retrouve autour de Jeremy Corbyn sa place de parti d'opposition, dans la perspective d'élections à venir.

Au-delà du débat politique, l'opinion publique réaffirme sa division sous des formes plus radicales qu'au moment du référendum. Pour preuve, les cortèges de manifestants qui, en décembre dernier, ont dénoncé la duperie sur laquelle s'est appuyée la consultation de juin 2016.

Un retour en arrière est-il pour autant crédible ? On peut en douter, car, si, selon un sondage, plus de 52 % des Britanniques jugent que le vote pro-Brexit a été « une erreur », l'issue d'un nouveau référendum souhaitée par 40 % d'entre eux resterait encore bien incertaine.

Reste l'hypothèse d'une période dite « de transition ». N'en déplaise à nos amis britanniques et à leurs pit-

toresques coutumes, l'Union européenne ne peut être assimilée à une sorte de « club », où l'on s'attarde le temps d'une pinte de bière, en fonction de ses affinités ou de sa classe sociale !

## Un risque de contagion

Quoi qu'on puisse penser, la perspective d'un Brexit consommé ne manquera pas d'apparaître comme un échec de (et pour) l'Europe tout entière et notamment pour l'Angleterre et la France.

Si la sortie du Royaume-Uni entraînerait la réduction de 15 % du budget européen, un risque de contagion est à craindre, compte tenu de l'évolution politique de certains pays membres issus de l'Est (tels que la Pologne et la Hongrie...), qui pourraient être tentés à leur tour par un repli nationaliste. Un autre effet collatéral se profile à l'horizon : l'éclatement territorial et identitaire du Royaume-Uni, lié, notamment, à la redéfinition des frontières avec l'Irlande.

Enfin, si l'on s'en tient aux répercussions sur la vie économique des régions françaises, il est aisé de pronostiquer de fâcheuses consé-

quences. Ainsi en est-il de la Région des Pays de la Loire, où le Brexit manquera pas d'avoir des impacts sur les activités de la pêche, sur le tourisme, le secteur agroalimentaire et les transports...

Après la dernière campagne présidentielle, durant laquelle la légimité de l'Europe s'est retrouvée au centre des débats, les élections européennes de mai 2019 seront l'occasion de mesurer l'engagement des citoyens à sauvegarder les acquis de la construction communautaire. ➤

Lire également sur [ouestfrance.fr](http://ouestfrance.fr)

« Non au tribunal de l'opinion publique »

« Grande coalition allemande : une longue histoire »

« Quand l'Europe politique change »

« Bio : attention à ne pas casser le « jouet » »

« L'Église d'Algérie et la béatification de ses martyrs »

« Les premiers de cordée ont-ils coupé la corde ? »

« Qui sont les personnes hébergées dans les Ehpad ? »